



# Fiche signalétique

## Les acteurs du projet

### Affectataire

Ministère de la Justice  
et des Libertés  
Direction de l'administration  
pénitentiaire (DAP)

### Mandataire du ministère de la Justice et des Libertés

Agence publique pour  
l'immobilier de la Justice (APIJ)

### Assistant technique de l'État

Iosis Conseil

### Maître d'ouvrage – partenaire privé

Théïa, société de projet dont  
les actionnaires sont des filiales  
du groupe Bouygues Construction  
(Quille, GFC Construction,  
DV Construction, Norpac,  
GTB Construction, Exprim, Pertuy  
Construction, Bouygues Bâtiment  
Île-de-France) associées à Dexia,  
SEIEF, Crédit Local et Royal Bank  
of Scotland

### Responsable de l'exploitation maintenance et des services à la personne

Themis FM regroupant Exprim,  
I dex, Preface et Sogeres

### Architectes

Groupe Synthese Architecture  
et Alain Derbesse Architectes

### Paysagiste

Atelier Naurthica

### Bureaux d'études

Y Ingénierie/Egis Aménagement

## Les chiffres clés

### Le chantier

- > Budget de **70** millions d'euros TTC
- > Durée du chantier: **26** mois
- > Personnes employées : jusqu'à **300** personnes,  
tous corps de métier confondus, en période  
de pointe. Sur les **350 000** heures de travail  
générées par le chantier, **45 000** heures ont été  
réservées à des publics en insertion
- > Une centaine de marchés de sous-traitance ont été  
signés, dont **60 %** avec des entreprises locales
- > Surface totale du site: **14** hectares
- > Surface du centre pénitentiaire: **35 000** m<sup>2</sup> SHON

### Le calendrier

- > 2006: acquisition des terrains
- > Février 2008: signature du contrat
- > Septembre 2008: obtention du permis  
de construire
- > Janvier 2009: démarrage des travaux
- > 18 février 2011: remise des clés  
à l'administration pénitentiaire
- > Juin 2011: accueil des premiers détenus

### Le centre pénitentiaire: 688 places

- > **1** quartier centre de détention  
pour hommes de **210** places
- > **2** quartiers maison d'arrêt pour hommes,  
l'un de **210** places, l'autre de **150** places
- > **1** quartier maison centrale pour hommes  
de **28** places
- > **1** quartier d'accueil de **50** places
- > **1** service médico-psychiatrique régional  
de **40** places
- > **1** unité de consultation et de soins ambulatoires
- > **6** unités de vie familiale
- > **2 500** m<sup>2</sup> d'ateliers

### Les personnels pénitentiaires

**4** directeurs des services pénitentiaires,  
**275** personnels de surveillance,  
**22** personnels administratifs, **11** personnels  
d'insertion et de probation, **3** personnels techniques



## sommaire



### Une nouvelle étape dans le partenariat public-privé

Après un bilan positif du PPP, le centre pénitentiaire de Lille Annœullin met en œuvre l'élargissement de ce partenariat.



### 3 questions à l'architecte Bernard Hemery, Groupe Synthèse Architecture

L'établissement a privilégié la réalisation de petites unités autonomes. Pour chacune d'elles, une attention particulière a été portée au choix des couleurs.



### Visite guidée

Avec une exigence de sûreté supplémentaire, l'accompagnement des détenus et les conditions de travail du personnel ont été placés au cœur du projet.



▲ Le centre pénitentiaire a été conçu pour respecter l'environnement.

Le centre pénitentiaire de Lille Annœullin accueillera 688 personnes détenues, pour partie transférées du centre de détention et de la maison d'arrêt de Loos. Situé à 22 kilomètres de Lille, sur un ancien terrain agricole, ce nouvel établissement, en forme de pentagone, a pour particularité de comprendre en son sein un quartier de maison centrale. La faible hauteur de ses bâtiments et l'attention portée au programme de plantation paysagère assurent son intégration dans le paysage local; la qualité de son architecture et la modernité de ses installations visent à satisfaire les besoins des personnels pénitentiaires, des personnes détenues et de leurs familles.

## Une nouvelle étape dans le partenariat public-privé

Avec la mise en service cette année 2011 des établissements de Lille Annœullin (février), Sud Francilien (juin) et de Nantes (décembre), le programme de construction de 13 200 nouvelles places de détention, issu de la loi d'orientation et de programmation de la justice de 2002 amorce une de ses dernières étapes. Confié à l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ), ce programme aura été l'occasion d'introduire un nouveau système de financement et de gestion: au total, dix établissements auront été conçus et construits, en métropole, dans le cadre de partenariats public-privé (PPP). Ce modèle innovant suppose que l'État délivre à une entreprise privée une autorisation d'occupation temporaire (AOT) de son domaine, en échange de quoi, celle-ci assure le financement de la conception, de la construction et de l'exploitation de l'établissement. Au terme du chantier (estimé à trois ans maximum), après réception de l'ouvrage, l'État verse à l'entreprise un loyer pendant une durée de l'ordre de 27 ans qui couvrira, selon les contrats, tout ou partie de l'exploitation de l'établissement. Tandis que pour les établissements des lots 1 (Roanne, Lyon-Corbas, Nancy-Maxéville) et 2 (Béziers, Le Mans-Les Croisettes, Poitiers-Vivonne et Le Havre), seules l'exploitation et la maintenance faisaient partie du PPP, le contrat conclu pour les établissements du lot 3 est plus large.



▲ Vue aérienne de l'établissement en construction.



▲ Le bâtiment d'accueil des familles est situé hors enceinte.



6

7

**Après plusieurs expériences de PPP, le bilan est positif.**

### « Full » PPP

Au terme d'un appel à candidature et d'une phase de dialogue compétitif de six mois, c'est la société de projet Théia qui a été désignée, en février 2008, comme titulaire du contrat de partenariat pour le lot 3.

La société de projet Théia fait appel pour l'exécution du contrat non seulement à des entreprises chargées de la conception et de la construction, ainsi qu'à des responsables de l'exploitation maintenance, mais également –et c'est là la nouveauté– à des spécialistes des services à la personne. Au-delà de l'exploitation et de la maintenance, c'est donc aussi la restauration, l'hôtellerie, la buanderie, la formation professionnelle, le travail volontaire des détenus, les transports sécurisés ou encore l'accueil des familles pour les parloirs qui font partie du PPP.

Après plusieurs expériences de PPP, le bilan est positif : «En prenant en compte dès la conception les problématiques liées à l'exploitation, on fait des choix plus opérationnels, témoigne ainsi Alexandre Bernusset, directeur de programme à l'APIJ. Et c'est d'autant plus vrai que le PPP est étendu aux services.» «La société Sogeres a participé à la conception et au choix des équipements, donne pour exemple Christian Martin, directeur des travaux à Lille Annœullin. Elle était présente dans la phase d'étude et elle a participé à plusieurs réunions de chantier.»

«C'est un vrai gage d'efficacité et de qualité, confirme de son côté Aurélie Leclercq, directrice du centre pénitentiaire de Lille Annœullin. Si on rencontre une difficulté technique, l'entreprise qui assure l'exploitation est en lien direct avec celle qui a construit. Ça simplifie beaucoup les choses.»

Enfin, le PPP permet d'optimiser les coûts et de garantir les délais de construction : «Le respect des délais est essentiel, insiste Anne Vuong, chargée d'opération au bureau des affaires immobilières, à la DAP (Direction de l'administration pénitentiaire). Nous avons besoin de connaître très précisément la date de mise en service de l'établissement pour organiser l'accueil des personnels et l'arrivée des personnes détenues.» De plus, «le PPP permet, très en amont dans la conception, une prise en compte optimisée des besoins exprimés par la DAP, du fait de l'intégration du bureau des affaires immobilières et de l'ergonome dès le début de la phase de dialogue», explique Anne Vuong.



▲ Des caméras assurent la surveillance extérieure.

< L'UCSA et le SMPR.



▲ Le centre pénitentiaire se caractérise par ses couleurs vives et ses espaces verts.

## 3 questions à l'architecte Bernard Hemery, Groupe Synthèse Architecture

### Quels objectifs ont guidé votre projet de construction de cet établissement pénitentiaire ?

Nous avons voulu éviter l'effet « grande prison » en cherchant à créer des prisons dans la prison. Nous avons voulu démontrer que même en construisant une prison de 700 places, on peut réussir à faire vivre les gens dans de petites unités.

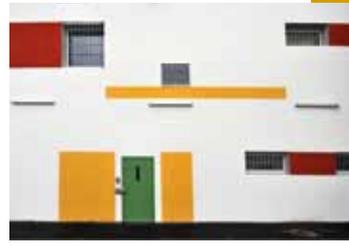
Les grandes machines, ça n'existe plus. À Lille Annœullin, Sud Francilien et Nantes, nous avons donc travaillé la sectorisation pour que chaque unité, avec ses personnes détenues, puisse vivre par elle-même, de façon autonome. Dans chaque bâtiment d'hébergement, il y a donc des salles de musculation, de cours, une bibliothèque, un salon de coiffure, une infirmerie... C'est la qualité du suivi des personnes détenues et par conséquent leur future réinsertion qui sont ici en jeu.

Toute la difficulté a été de créer ces petites unités, tout en réussissant, en même temps, à établir une continuité avec les espaces communs.

### Ces trois établissements devront gérer des régimes de détention différents. Cela a-t-il représenté une contrainte supplémentaire ?

Nous avons en effet dû construire des établissements qui fonctionneront de façon différente, avec des niveaux de sécurité variés. C'est à la fois plus compliqué, car ce sont des formes géométriques distinctes sur les trois sites, avec des problématiques propres de circulation des personnes détenues, mais cela nous a aussi donné plus de liberté. Ça nous a permis de dilater l'espace en maintenant la longueur de murs d'enceinte et de créer des petits coins qui forment autant de petites prisons. Cependant, c'est un même concept que l'on retrouve, avec toujours la présence des atriums à l'entrée des bâtiments d'hébergement, avec aussi la même attention portée aux espaces qui accueillent les familles et aux différentes circulations qui marquent la vie en détention. Comme toujours, il faut prévoir les différents circuits pour respecter le principe de non co-visibilité entre les hommes et les femmes, quand la prison est mixte, et entre les différents régimes de détention.

*« C'est la qualité du suivi des personnes détenues et par conséquent leur future réinsertion qui sont ici en jeu. »*



▲ Détail d'une des façades.



▲ Le parloir familial et ses espaces de jeux attenants dédiés aux enfants.



12

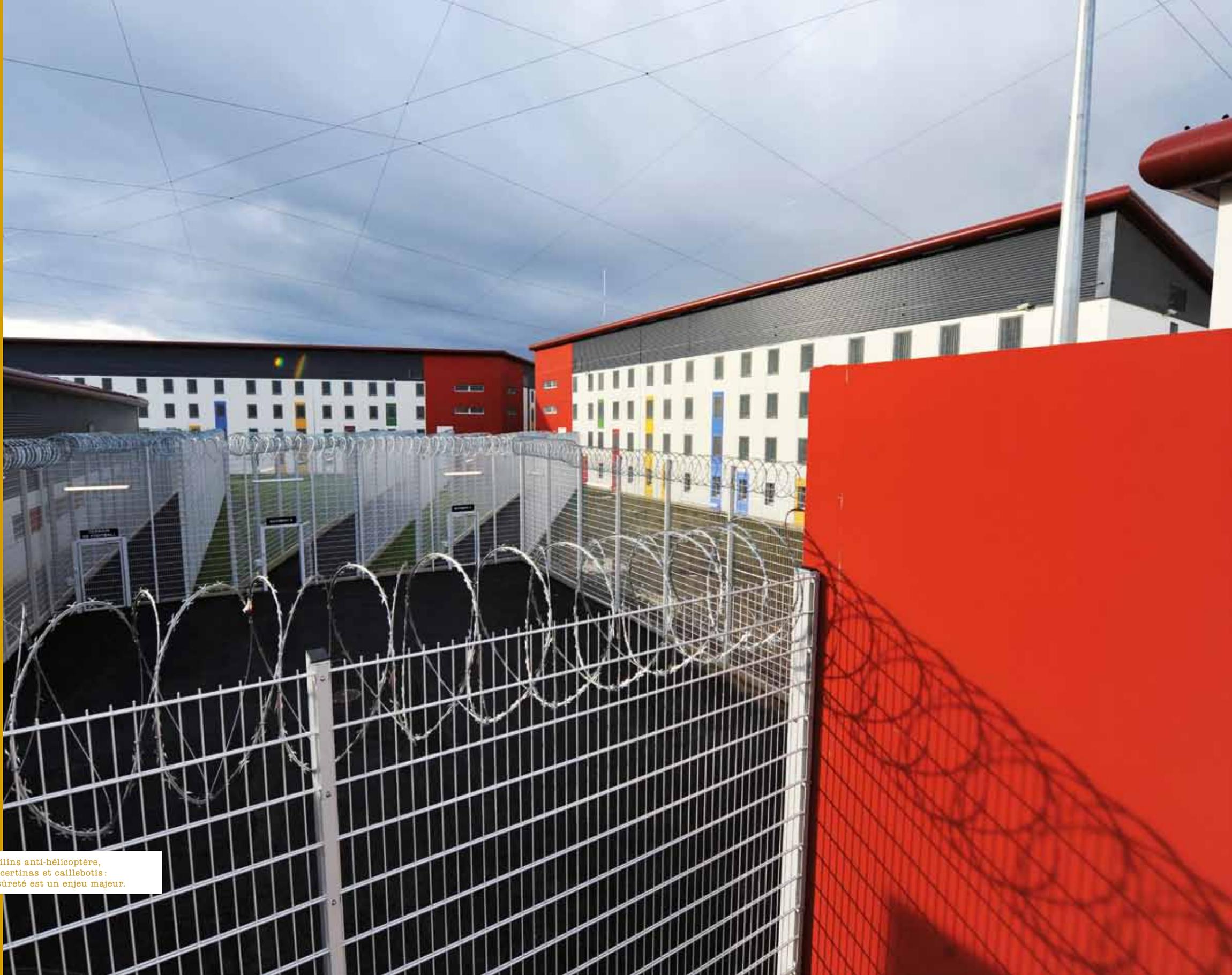
13

*« Nous avons voulu que la couleur contribue à la qualification des espaces pénitentiaires. »*

### **Une attention particulière a été portée à la couleur et au verdissement des espaces. Par quoi cela se traduit-il ?**

Nous avons imaginé des systèmes de type « totem », avec des bandes rouges, jaunes, bleues, vertes, qui créent un paysage coloré pour l'espace extérieur. Nous avons voulu que la couleur contribue à la qualification des espaces pénitentiaires : nous avons raisonné en fonction de ce qui se passe autour de tel et tel espace, pour qu'il y ait une cohérence des espaces de vie. Il ne s'agissait pas simplement de peindre les façades. Quant au verdissement, qui nous a été demandé par le ministère de la Justice et des Libertés, nous avons réfléchi avec le paysagiste Jean-Michel Lazard à la façon d'utiliser au mieux les espaces neutres pour planter des arbres ou créer des potagers. En plus de la prairie fleurie de la cour d'honneur, nous avons ramené la végétalisation dans les cours de promenade, avec l'installation de grandes jardinières-bancs. On crée ainsi un décor végétal autour de la cour, dans tous les quartiers d'hébergement et dans les cours des unités de vie familiale. Enfin, nous avons travaillé les zones qui sont vues depuis les fenêtres des personnes détenues : les essences d'arbres sont choisies avec attention, en fonction de leur évolution dans le temps, car pour des gens qui comptent les jours, c'est important d'avoir un paysage qui change avec les saisons.

< Vue des façades extérieures du centre.



▲ Filins anti-hélicoptère, concertinas et caillebotis : la sûreté est un enjeu majeur.

## Visite guidée

Le centre pénitentiaire de Lille Annœullin a la forme d'un pentagone. La présence d'un quartier de maison centrale au sein de l'établissement a entraîné des contraintes architecturales et de sûreté supplémentaires. Ce bâtiment, qui compte 28 cellules, a été conçu pour assurer une grande autonomie. « À leur sortie du greffe, les personnes détenues de la maison centrale empruntent un cheminement dédié, explique Aurélie Leclercq, directrice du centre pénitentiaire de Lille Annœullin, qui n'interfère pas avec les autres déplacements de l'établissement pénitentiaire. » Leur régime de détention qui trouve son expression dans la fonctionnalité architecturale, prévoit qu'ils ne quitteront leur bâtiment que pour se rendre, par une circulation dédiée, aux parloirs, aux unités de vie familiale (UVF), à l'unité de consultations et soins ambulatoires (UCSA) pour des soins spécifiques. Par ailleurs, le quartier maison centrale bénéficie d'un degré supérieur de protection : aux différentes barrières de sécurité qui se succèdent depuis les abords de la prison (le glacis extérieur, le mur d'enceinte, la porte d'entrée principale, le poste central d'intervention, le poste de contrôle des circulations) s'ajoutent, autour de la maison centrale, un grillage et une barrière hyperfréquence supplémentaires. Plus généralement, si les systèmes de sécurité installés à Lille Annœullin ressemblent à ceux mis en place dans les établissements des lots 1 et 2, ils ont cependant bénéficié des retours d'expérience enregistrés par les équipes de l'APIJ et de la DAP : les caillebotis aux fenêtres des cellules ont ainsi été renforcés, tandis que la trame des filins qui recouvrent la prison a été resserrée.

### Lumière et couleurs dans les quartiers d'hébergement

Avec leur atrium qui permet non seulement d'amener de la lumière au cœur de la détention, mais qui facilite aussi la communication entre les surveillants d'un même bâtiment, les quartiers d'hébergement ont été conçus pour satisfaire à la fois les besoins des personnes détenues et des personnels pénitentiaires. « Chaque agent peut être vu et entendu de ses collègues », insiste Aurélie Leclercq. Les postes protégés sont spacieux et fonctionnels. Une étude ergonomique a été notamment menée sur l'agencement de ces locaux, l'emplacement des écrans de contrôle et sur les mobiliers. Au rez-de-chaussée de chaque quartier d'hébergement, des

*Les quartiers d'hébergement ont été conçus pour satisfaire à la fois les besoins des personnes détenues et des personnels pénitentiaires.*



▲ Le quartier maison centrale au niveau de sûreté plus élevé.  
▲ L'infirmerie de ce quartier.



*C'est l'ensemble du centre pénitentiaire qui a fait l'objet d'un programme de végétalisation.*



^ Le quartier arrivant : poste de surveillant et coursive.



^ Le quartier disciplinaire.

salles d'activité ont été aménagées : musculation, salles de classe, bibliothèque... En plus des espaces propres aux différents quartiers d'hébergement, le centre pénitentiaire dispose d'un gymnase de 800 m<sup>2</sup> qui peut être utilisé comme salle de spectacle et d'un terrain de sport.

Dans tout l'établissement, une attention particulière a été apportée aux couleurs : les façades portent des « totems » colorés tandis que les portes des cellules ont été peintes dans des couleurs lumineuses. Les locaux des personnels suivent la même intention chromatique. À l'intérieur des cellules, le mur courbe qui sépare la cabine sanitaire – comprenant une douche, un WC et un lavabo – du coin chambre est aussi de couleur.

### Végétalisation et réinsertion

Grâce à la mission ONE (ouverture de nouveaux établissements) de la DAP, qui capitalise les expériences précédentes, l'équipe de direction de l'établissement de Lille Annœullin est arrivée sur place un an avant la remise des clés. « Ça permet de procéder à quelques aménagements, explique Aurélie Leclercq. J'ai par exemple demandé à ce que les interphones des cellules du quartier d'accueil soient reliés au surveillant du QA (quartier d'accueil) et non, comme cela était prévu, au PCI (poste central d'information). » La jeune femme a aussi pu participer au libellé des différents espaces : « Quand, en centre de détention, on décide de parler de « salle de vie commune » et non pas de « salle d'activité », ça donne une idée de l'intention qu'on met dans le fonctionnement », insiste la directrice qui a également été consultée sur le verdissement de l'établissement. Elle a ainsi donné son accord pour la pose de jardinières dans les cours de promenade et insisté pour que soient fleuris les patios des parloirs plutôt que ceux de l'UCSA car « ça profitera à plus de détenus et à leurs familles ».

Plus largement, c'est l'ensemble du centre pénitentiaire qui a fait l'objet d'un programme de végétalisation : la prairie fleurie qui accueille les visiteurs dans la cour d'honneur est ainsi étendue aux espaces neutres situés sous les fenêtres des personnes détenues ; tandis que des jardinières sont installées dans les cours de promenade. Par ailleurs, un espace a été réservé, derrière le gymnase, pour qu'y soit créé un potager. « Les espaces potagers sont plébiscités par les directeurs d'établissements, indique Anne Vuong. Ils offrent une possibilité d'activité

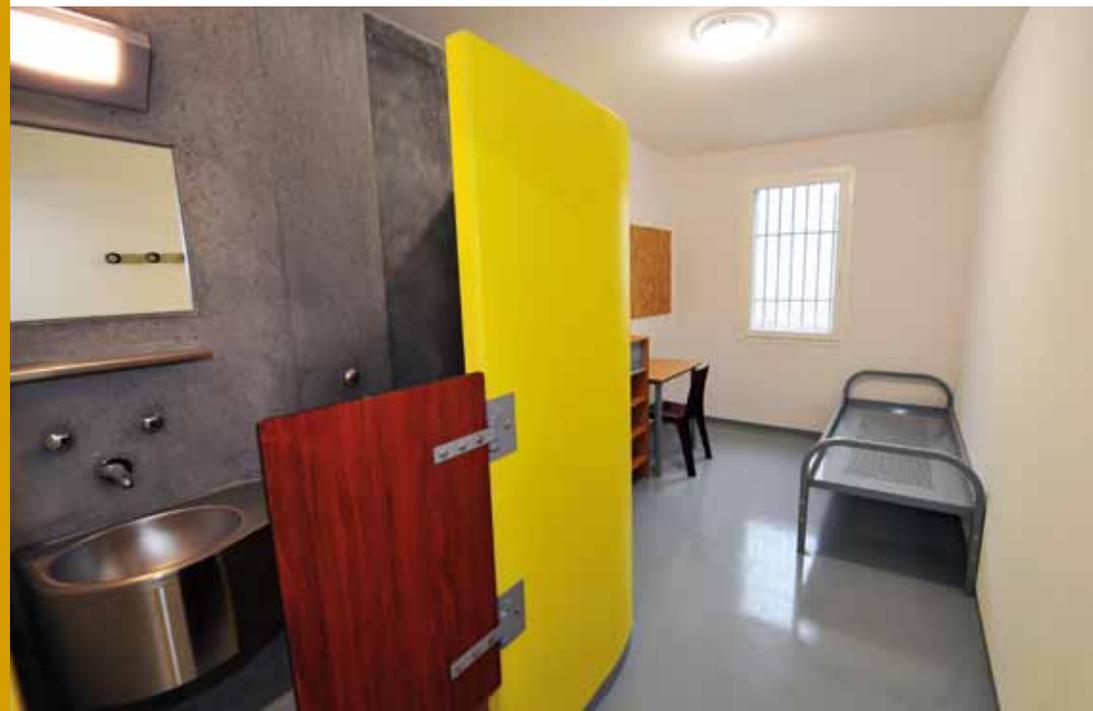
supplémentaire pour les personnes détenues. C'est au chef d'établissement d'en décider l'utilisation.»

De façon plus classique, les personnes détenues ont aussi la possibilité de travailler dans les ateliers de production, qui s'étendent sur 2500 m<sup>2</sup>, ou encore à la cuisine, la blanchisserie, la cantine ou le magasin, un ensemble logistique qui couvre une superficie de 1500 m<sup>2</sup>.

Les 6 unités de vie familiale constituent enfin un atout pour le centre pénitentiaire de Lille Annœullin, tant ces appartements, qui peuvent être mis à la disposition des personnes détenues et de leurs familles pour une durée allant de 6 à 72 heures, permettent de maintenir les liens familiaux et de préparer ainsi la réinsertion. Composées d'une ou deux chambres, selon les cas, d'un séjour avec cuisine ouverte et d'un patio avec meubles de jardin, ces unités de vie familiale ont prouvé leur utilité dans les autres établissements. «C'est d'autant plus important pour les détenus condamnés qui n'ont pas de permission de sortie, explique Aurélie Leclercq. C'est un outil formidable pour maintenir les liens familiaux et les encourager sur la voie de la réinsertion.»



▲ Couloir de la maison d'arrêt.



▲ Une cellule individuelle.  
▲ Une cellule double.



▲ L'atrium de la maison d'arrêt.



^ les détenus ont la possibilité de pratiquer de nombreuses activités : en haut une des nombreuses salles de formation ; en bas les ateliers de travail pour les détenus volontaires.



^ Une unité de vie familiale (UVF) : salon et chambre.



▲ Une cellule pour personne à mobilité réduite.



^ Le poste central d'information.  
 ^ La porte d'entrée principale est dotée  
 d'un système de sas garantissant  
 une sécurité optimale.

> Le bâtiment de l'administration.





^ Le terrain de sport extérieur.

Cette plaquette a été éditée à l'initiative de l'APIJ.

### **Remerciements à**

Morgan Tanguy, Chef de la mission ouverture des nouveaux établissements pénitentiaires à la Direction de l'administration pénitentiaire

Anne Vuong, Chargée d'opération au bureau des affaires immobilières à la Direction de l'administration pénitentiaire

Stéphanie Tenailon, Adjointe au chef du SCERI à la Direction de l'administration pénitentiaire

Aurélien Leclercq, Chef d'établissement du centre pénitentiaire de Lille Annœullin

Christian Martin, Directeur des travaux du centre pénitentiaire de Lille Annœullin, Norpac

Bernard Hemery, Directeur Groupe Synthèse Architecture

Alain Derbesse, Architecte, Directeur A Derbesse

Alain Mages, Architecte, Groupe Synthèse Architecture

Jean-Michel Lazard, Paysagiste

### **Ont participé au sein de l'APIJ**

Jean-Pierre Weiss, Directeur général

Alexandre Bernusset

Aurélien Defigier

Gaëlle Gainnet

Coordination: Marion Moraes – Mission communication

**Maquette et mise en page** Anatome

**Rédaction** Isabelle Friedmann

**Crédits photographiques** Willy Berré / Francis Bocquet (photo p.4)

**Impression** Darantière



*L'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) est un établissement public administratif créé le 31 août 2001, sous la tutelle du ministère de la Justice et des Libertés. Principal service constructeur du ministère, elle a pour mission de construire, de rénover et de réhabiliter les palais de justice et les établissements pénitentiaires, en France métropolitaine et dans les départements et territoires d'Outre-mer. Elle participe par ses études et expertises à la définition de nouveaux programmes judiciaires et pénitentiaires. L'Agence pilote plus d'une centaine d'opérations. Ses équipes opérationnelles pluridisciplinaires, composées d'ingénieurs et d'architectes, appuyées par des services administratifs, juridiques, financiers, lui permettent d'assurer des interventions étendues, depuis les recherches, études et acquisitions foncières, jusqu'à la programmation, aux études et travaux, sous toutes les formes de la commande publique.*

Avec 688 places, le centre pénitentiaire qui ouvre ses portes cette année sur la commune d'Annœullin, à 22 kilomètres de Lille, a été construit afin de desserrer et de rénover le parc du Nord, dans le respect des règles pénitentiaires européennes et en conformité avec les exigences du ministère de la Justice et des Libertés. Des détenus de l'établissement de Loos, y seront notamment transférés au cours du second semestre 2011. La conception, la construction et l'exploitation de cet établissement, prévu par la loi d'orientation et de programmation pour la justice (LOPJ) de 2002, ont été confiées à un groupe d'entreprises privées, dans le cadre d'un partenariat public-privé.

Comme pour l'ensemble des établissements construits dans le cadre de la LOPJ de 2002, une attention particulière a été portée aux conditions de travail des personnels pénitentiaires. Par ailleurs, la place accordée aux familles ainsi qu'aux activités sportives, socioculturelles et éducatives traduit la volonté de mieux accompagner les personnes détenues sur le chemin de la réinsertion.

